AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Barré, 20 décembre 1878

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Barré, 20 décembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (422r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Barré, 20 décembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49777

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction20 décembre 1878

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

DestinataireBarré [Vincennes]

Lieu de destination170, avenue de Paris, Vincennes (Val-de-Marne)

Description

RésuméGodin confirme à Barré qu'il n'a pas actuellement besoin d'un voyageur de commerce.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Juin 20 x 6 18

Monsieur Barre',

for ne voudrais par que vos intérêts ensent à touffir le moins du monde de l'attente d'un emploi de moners de moners.

Bien que pare jugé

à propos d'examiner

o fait remarquer que

n'avais pas d'emploi

nozaquer vacant et

a fait de confirme davan
tage après l'examen que

se niers de faire de la

greetron,

four l'instant aucent renseignement pris de votre directur giront.

comme vous m'ant rising à le faire.

Veuilles agreer

Monseier, mes cirileté parfaites.